

Carros Infos


Bulletin municipal d'information n°199 - Décembre 2013

Joyeuses
bêtes



www.ville-carros.fr

Sommaire



Carros (encore) primée aux Trophées de la communication !

La ville de Carros vient d'être primée à l'occasion de la 12^e édition des trophées de la communication ! Notre commune a en effet obtenu la deuxième place dans la catégorie « Meilleur site internet des mairies de 10 000 à 30 000 habitants ». Une belle récompense pour le service communication, qui a entrepris en 2013 une refonte complète du site internet de la ville. À noter que Carros avait déjà été primée en 2010 et 2011 pour différentes actions de communication.

P.4 | Intercommunalité

Contentieux Carros-CCCA

P.6 | Conseil municipal

P.8 | Evènement

Féerie de Noël / Téléthon / Paniers de Noël

P.12 | Jeunesse

Projet éducatif territorial / Café des parents / Diaporama service enfance / Journée Droits de l'enfant / Ramassage des cougourons

P.15 | Sport

Tennis club de Carros / Carros judo / Nuit du sport

P.17 | Culture

Mois du film documentaire / Expo instruments anciens
Expo patrimoine / Les coups de coeur de la médiathèque

P.19 | Agenda

Cahier détachable

P.23 | Vie de la cité

Réunion d'information parcours SFP / Récolte bouchons Lions Club / Encart élections 2014 / Cérémonie 11 novembre / Cérémonie combattants en Afrique du Nord / Infos mairie / Noces d'or / Sainte-Barbe Visite tour-opérateurs office de tourisme / Recensement

P.28 | En images

P.30 | Regard sur...

Le Père Noël

P.31 | Vie économique

Pharmacie Le Vaillant / Laurence esthétique
Primeur du Bali / Vavap's / MCM Pro / DC Nettoyage
Les étals de Noël / Chéquiers privilège Carros shopping

P.36 | Expression

P.38 | Carnet/Annonces/Jeu

Comment recevoir Carros Infos ?

> Version papier

Il est distribué chaque mois dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail (carros-infos@ville-carros.fr) ou par courrier en précisant vos nom, prénom, adresse. Vous pouvez également vous le procurer dans différents lieux d'accueil publics de la ville.

> Version multimédia

Il est consultable sur www.ville-carros.fr. Vous souhaitez être informé dès la sortie du nouveau numéro, il vous suffit pour cela d'envoyer votre adresse mail à la rédaction : carros-infos@ville-carros.fr ou de vous inscrire sur la page facebook.

Carros infos numéro 199 - Décembre 2013

Comité de rédaction : A. Damiani, P. Demarque, C. Charles. Directeur de publication : A. Damiani. Conception-Infographie-Internet : Sylvie Bézis, Jeff Del' Ventisette, Séverine Comandatore. Journaliste : Fabrice Combes. Carros Infos est une publication de la mairie de Carros - Hôtel de ville 06 510 Carros Cedex. Tél. : 04 92 08 44 70 / Fax : 04 93 08 75 23.

Régie publicitaire : Mairie de Carros. Impression - Photogravure : Imprimerie Joubert. Tél. : 04 93 29 10 17.

Éditorial

par le maire

À Carros

Tout bien pesé, l'hésitation n'est pas permise. J'interviendrai dans la campagne électorale, ne fût-ce que pour indiquer le chemin que je considère utile pour Carros.

Impalpable mais inexorable, la fuite du temps rend maussade, forcément. Six ans ou presque se sont écoulés depuis l'annonce faite dans ces colonnes de solliciter un troisième mandat de maire.

C'était en fin d'année 2007. Sans promettre le veau d'or ou l'Eldorado, je m'engageais résolument à me battre pour la défense des intérêts de ma ville à laquelle je dois tant.

Aujourd'hui, si je me fie à vos marques de sympathie et de gratitude, je ressens l'ineffable sentiment du devoir accompli. La relation de confiance et d'amitié entre vous et moi, non seulement se poursuit mais se solidifie à l'heure de mon retrait de la vie politique locale.

Carros se retrouvera en d'autres mains en mars 2014. Comme vous, j'observe des candidats potentiels, la posture visant à capter vos suffrages et je balance en permanence entre le désir de laisser la démocratie s'exprimer librement et l'inconséquence à rester inerte face au risque d'une dilapidation d'un héritage construit pas à pas.

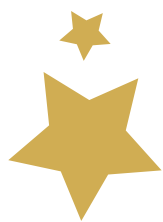
Tout bien pesé, l'hésitation n'est pas permise. J'interviendrai dans la campagne électorale, ne fût-ce que pour indiquer le chemin que je considère utile pour Carros.

Bien évidemment, chacun sera libre de le suivre ou pas, ce chemin, mais j'aurai ainsi assumé mes responsabilités jusqu'au bout.

En ces périodes de vœux, je souhaite à Carros de garder le cap qui lui aura permis de rejoindre le lot chiche des villes enviées en raison de leur dynamisme et leur bien-être.

À ses habitants avec lesquels les liens ne se distendront pas, j'adresse mes vœux les plus sincères de santé et de prospérité.

Bien à vous.



**Cérémonie des vœux du maire à la population
Vendredi 3 janvier 2014 à 18h30
Salle Juliette Gréco**



Contentieux avec les Carros déterminée

Si Carros a quitté la communauté de communes des Coteaux d'Azur (CCCA) en juillet 2009, les contentieux financiers entre la ville et la structure intercommunale ne sont toujours pas réglés à ce jour. Alors que la cour administrative d'appel de Marseille a récemment annulé le jugement du tribunal administratif de Nice concernant des titres exécutoires que Carros avaient émis à l'encontre de la CCCA, Antoine Damiani a fait savoir qu'il était déterminé à défendre les intérêts de sa commune. La ville de Carros a donc pris acte du jugement rendu par la juridiction tout en décidant de former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. Mais la commune de Carros pourrait aller plus loin encore. Dans le jugement rendu par la cour administrative d'appel de Marseille, il est notamment stipulé que le retrait de Carros de la CCCA avait « *implicitement mais nécessairement eu pour conséquence de priver d'effet l'ensemble des actes juridiques imposant des obligations ou reconnaissant des droits à la commune de Carros en tant que membre de la CCCA* ». Selon le maire, et pour les mêmes raisons, il apparaît donc que la CCCA n'était pas fondée à conserver la part du produit des impositions perçue sur le territoire de la commune de Carros pour la période postérieure au retrait de Carros de la CCCA, c'est-à-dire du 28 juillet au 31 décembre 2009. En clair, non seulement la commune de Carros conteste les sommes que lui réclame la CCCA, mais elle émet également plusieurs titres de recettes à son encontre qui s'élèvent à près de 7 M€. Explications de ce contentieux juridique et financier avec François-Xavier Noat, conseiller municipal et élu communautaire...

M. Noat, pouvez-vous nous expliquer les origines de ce litige d'ordre financier mais aussi juridique entre la commune de Carros et la communauté de communes des Coteaux d'Azur ?

En 2009, lorsque Carros a quitté la communauté de communes des Coteaux d'Azur (CCCA) puis rejoint la communauté urbaine Nice Côte d'Azur (Cunca), nous avons

procédure afin que les dotations de compensation et de solidarité déjà votées soient honorées et donc perçues par notre ville. Un jugement du tribunal administratif de Nice du 4 novembre 2011 tranchait d'ailleurs en notre faveur.

Tout paraît donc clair...

Oui, sauf que la CCCA a fait appel de cette décision pour une partie des titres de recette. Et paradoxalement, la cour administrative d'appel de Marseille a décidé, par arrêt du 4 octobre 2013, d'annuler le jugement du tribunal administratif estimant que l'émission des titres exécutoires étaient « *dépourvue de*

Nous avons des arguments juridiques

François-Xavier NOAT

conseiller municipal, élu communautaire



base légale ». Le montant concerné est de 1,9 M€. En examinant les conclusions de la cour d'appel, il est stipulé que le retrait de la commune de Carros de la CCCA a eu pour conséquence que les décisions prises par cette dernière concernant Carros devenaient caduques, y compris le vote des attributions de compensation et de solidarité... Et donc la perception de ces sommes deviendrait impossible.

Au nom de quel principe Carros a-t-elle décidé de contre-attaquer ?



COTEAUX D'AZUR : à défendre ses intérêts

Juridiquement, cette décision nous paraît contestable. Au nom du principe d'annualité budgétaire, nous estimons que ces sommes nous sont dues. En remettant en cause la délibération budgétaire du 31 mars 2009, cette décision de la cour d'appel fait totalement l'im-passe sur ce principe fondamental d'annualité budgétaire. Nous nous pourvoyons en cassation devant le Conseil d'État principalement sur cet aspect juridique. Mais il existe selon nous d'autres voies à étudier...

Pourquoi affirmez-vous que les conclusions de la cour d'appel ouvrent d'autres voies pour Carros ?

En examinant la décision rendue par la cour d'appel, nous avons relevé un élément déterminant. Celle-ci prend en effet le soin de préciser qu'elle ne préjuge pas de « l'exigibilité sur un autre fondement des sommes réclamées par la commune de Carros à la CCCA. » Tout tient à la base de calcul utilisée pour la répartition des sommes dues à Carros. Elle peut être différente de celle rejetée en appel. La base ne serait plus les votes budgétaires de la CCCA mais le produit des taxes issu de notre territoire. L'appel en justice de la CCCA pourrait donc être une très bonne nouvelle pour notre commune.

Si Carros n'était plus en mesure d'émettre des titres exécutoires suite à son retrait de la CCCA, il

paraît évident, pour les mêmes raisons, que pour la période postérieure au retrait de la commune de la CCCA, Carros peut émettre des titres de recettes dont le montant correspondra à la part du produit des impositions perçues par la CCCA sur le territoire de notre commune. Dès lors, dans le cadre d'une régularisation, Carros rembourserait les sommes dues à la CCCA mais émettrait en contrepartie des titres de recettes liées au produit de la fiscalité entre le 28 juillet (date du retrait) et le 31 décembre 2009. Et la balance serait largement excédentaire pour Carros, de l'ordre d'environ 700 000 €.

Quid de l'intégration prévue des communes de Gattières et Le Broc au sein de la métropole Nice Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2014 ?

Au 1^{er} janvier 2014, conformément à la décision du préfet et au décret du 9 décembre 2013, les communes de Gattières et du Broc intégreront la métropole. La CCCA aura, *de facto*, cessé son existence juridique. La commune de Carros entend cependant préserver ses intérêts sur le plan financier. Il n'est donc pas exclu qu'une procédure de « référé provision » soit engagée par la commune. Cette mesure juridico-conservatoire nous semble justifiée et nous apporte une certaine sécurité. En tout cas, Carros est déterminée à aller jusqu'au bout et nous avons pour cela des arguments juridiques.

Dissolution de *Bus VarMer* : Carros veut récupérer son dû

À l'origine, le syndicat de transport *Bus VarMer* regroupait les trois communes des Coteaux d'Azur (Carros, Gattières, Le Broc) ainsi que celle de Bouyon. Après son départ de la communauté de communes, Carros a été contrainte de quitter ce syndicat, la compétence « transport » faisant partie des compétences obligatoires de ce qui était alors la communauté urbaine Nice Côte d'Azur (Cunca). Le 25 février 2011, les membres du syndicat votaient la dissolution de *BusVarMer*. Ils se prononçaient également sur la répartition de l'excédent financier de la structure qui s'élevait à 446 550 €. Mais cette délibération excluait totalement Carros de la répartition malgré un vote « contre » de la commune de Bouyon. En dépit d'un courrier du préfet des Alpes-Maritimes soulignant l'illégalité de cette délibération – illégalité confirmée par la Chambre régionale des comptes – un arrêté du 16 février 2012 prononçait la dissolution de *Bus VarMer*, validant ainsi le partage des excédents financiers ! La commune de Carros formulait d'abord un recours gracieux. Celui-ci étant resté sans réponse malgré une lettre de relance, la commune décidait de saisir le tribunal administratif de Nice le 31 juillet 2012. Par jugement du 22 novembre 2013, le tribunal administratif de Nice vient d'annuler l'arrêté préfectoral du 16 février 2012, rétablissant ainsi la commune de Carros dans ses droits. Un prochain arrêté devra donc être pris par le préfet qui inclura Carros dans la répartition d'excédents financiers du syndicat.

Quelle somme pour la commune ?

Compte tenu de l'article 5 des statuts du syndicat qui fixe la contribution que les communes associées s'engageaient à verser et du taux de participation de Carros à ce syndicat (79,44%), la ville de Carros estime devoir récupérer **354 739 €**.



Conseil municipal

**Séance
du 28 novembre**
Le prochain conseil
municipal aura lieu
jeudi 23 janvier

Versement d'une aide à la scolarité

Comme chaque année, il est proposé d'allouer une aide aux lycéens, étudiants et jeunes Carrosois scolarisés après la classe de troisième. Les jeunes effectuant des formations d'apprentissage ou formations en alternance rémunérées par l'employeur ne sont pas concernés par cette aide.

La somme allouée est calculée en fonction du quotient et du nombre d'enfants scolarisés. Nombre de jeunes bénéficiant de l'aide à la scolarité : 117 (88 familles sont concernées).

Le montant total de la somme allouée pour l'aide à la scolarité au titre de l'année 2013-2014 est de 19 902 €.

Le vote est unanime

Taxe sur le foncier non-bâti : motion à adopter

Face à l'incompréhension et à la vive inquiétude du monde agricole, les députés viennent de voter le report d'un an de la majoration de 25 % de la taxe foncière sur les terrains non bâtis, laquelle devait s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2014. Les terrains concernés par la loi de finances sont ceux qui sont constructibles situés dans et en périphérie des agglomérations, qui ne sont pas encore construits mais pourraient facilement l'être du fait de la proximité de voies d'accès et de viabilités. Cette orientation est liée à l'objectif de la loi « Duflot » de mettre sur le marché des terrains à bâtir et d'en faire baisser le prix. Les Alpes Maritimes et subséquemment les propriétaires fonciers du bassin carrosois et métropolitain sont touchés de plein fouet par cette hausse de la fiscalité mettant en péril

l'existence même d'une agriculture péri-urbaine, partie intégrante d'un aménagement équilibré de notre territoire.

À ce stade et en l'état des informations disponibles, la majoration prévue ne devrait pas être applicable aux terrains appartenant ou donnés à bail à un agriculteur, ni aux terres en jachère. En revanche, le report de la mesure laisse planer un doute sur le sort des non-agriculteurs et même des agriculteurs en retraite (en nombre sur notre commune). Le maintien, à terme, d'une telle mesure pourrait conduire à une forme de spoliation de bon nombre de propriétaires fonciers.

Partageant le vif émoi des agriculteurs et les interrogations des propriétaires fonciers tout en jugeant louable l'esprit du projet de loi visant à encourager la construction

de logements, le conseil municipal adopte la motion suivante :

Face à l'inquiétude du monde agricole et conscient de la nécessité du maintien d'une agriculture péri-urbaine de qualité, le conseil municipal demande que soit définitivement entérinée l'exonération des terrains appartenant ou exploités par des agriculteurs quant à l'application de la majoration de 25 % de la taxe sur le foncier non-bâti.

Soucieux de la préservation de la valeur patrimoniale des terrains détenus par les non agriculteurs, le conseil municipal demande que soit réécrit le texte dans son intégralité visant la préservation des intérêts des propriétaires fonciers concernés et notamment des agriculteurs en retraite.

Le vote est unanime





Conseil municipal

Convention de GUSP pour la période 2014-2018 Approbation et signature

De manière synthétique cette convention :

- redéfinit clairement les compétences des intervenants à la suite de l'intégration de Carros dans la métropole Nice Côte d'Azur
- encourage la mise en place de projets et d'actions afin de donner une réponse adaptée aux nouvelles problématiques urbaines relatives à la tranquillité publique et au « *mieux vivre ensemble* »
- remobilise les acteurs territoriaux autour de l'amélioration du cadre de vie : l'état du bâti et plus largement de l'environnement urbain des bâtiments HLM.
- concilie amélioration du cadre de vie, prévention de la délinquance et insertion par l'activité économique
- favorise le « *mieux vivre ensemble* »

Construite à partir d'un travail partenarial fort avec les acteurs locaux, elle est un cadre de référence et a pour objectif de proposer des réponses qualitatives d'amélioration en adéquation avec les attentes exprimées par les habitants.

Il est donc proposé d'approuver la convention de gestion urbaine et sociale de proximité de Carros pour la période 2014 – 2018 et d'autoriser monsieur le maire à sa signature.

Le vote est unanime

- ✓ CIAC - Convention avec le collège
Vote unanime
- ✓ Forum Jacques Prévert - Avance sur subvention 2014
Vote unanime
- ✓ Office de tourisme - Avance sur subvention 2014
Vote unanime
- ✓ Convention avec l'association « *Voix Public* »
Vote unanime
- ✓ Seniors sportifs - Versement d'une subvention exceptionnelle
Vote unanime
- ✓ FCC - Avance sur subvention 2014
Vote unanime
- ✓ BP 2013 - Admissions en non valeur
Vote unanime
- ✓ Budget annexe du CFA municipal Admission en non-valeur
Vote unanime
- ✓ Budget annexe du CFA municipal Budget supplémentaire 2013
Vote unanime
- ✓ Demande de subvention extension de la vidéo protection travaux 2014
Vote unanime
- ✓ Versement d'une aide à la scolarité au titre de l'année 2013-2014
Vote unanime
- ✓ Avenant N°1 au lot 4 du marché fournitures de matériels scolaires, éducatifs, sportifs, ludiques et papeterie. Titulaire : SA Charlemagne
Vote unanime
- ✓ Levée des pénalités de retard pour le chantier vidéo protection phase 3 programme centre ville. Titulaire : Sarl Médialarme
Vote unanime
- ✓ Convention de GUSP entre l'État, la région, le département, la métropole, la commune, l'office public de l'habitat, l'entreprise sociale pour l'habitat Nouveau Logis Azur, la Caf, Pari Mix' Cité - Approbation et signature
Vote unanime
- ✓ Dispositif VVV pour la période été/hiver 2013 - Attribution de subvention à PARI-Mix' cité
Vote unanime
- ✓ CEL – Attribution de subvention à Pari Mix' Cité pour 2013
Vote unanime
- ✓ Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
Vote unanime
- ✓ Attribution d'une subvention à PARI Mix' Cité correspondant à la participation de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse 2012
Vote unanime
- ✓ Indemnité de suivi et d'orientation des apprentis et des stagiaires part variable
Vote unanime
- ✓ Autorisation de recrutements pour remplacement du régisseur technique de la salle Juliette Gréco
Vote unanime
- ✓ Définition du ratio de promotion d'avancement de grade applicable au nouveau cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants de la filière médico-sociale
Vote unanime
- ✓ Réhabilitation et conventionnement en logement social du rez de chaussée de l'ex-presbytère à Carros village
Vote unanime
- ✓ Versement d'une subvention exceptionnelle à la Croix Rouge suite au super typhon qui a frappé les Philippines
Vote unanime
- ✓ Point sur la situation des contentieux financiers, Bus VarMer et CCCA
Information, pas de vote
- ✓ Taxe sur le foncier non-bâti : motion à adopter
Vote unanime
- ✓ Approbation du rapport de la CLECT Utelle/Lantosque
Vote unanime



Féerie de Noël

La magie de Noël s'empare de la ville...

À quelques jours de sa tournée dans les maisons, le Père Noël était présent à Carros à l'occasion de la très attendue *Féerie de Noël*. Une manifestation toujours aussi magique pour les enfants mais aussi les parents qui cultivent avec une certaine nostalgie l'esprit de Noël. Dès le matin, une animation musicale en centre ville mettait tout le monde dans l'ambiance. Les enfants profitaient avec un plaisir évident des balades en calèche et des manèges. Quant à la salle Ecovie, elle était entièrement dédiée aux animations de Noël. Le spectacle *Wigo et Bullz* lançait de la plus belle des manières les festivités. Les deux personnages complètement loufoques de la compagnie *Soukha* entraînaient en effet le jeune public dans un univers bien particulier où se mêlent joyeusement musique et jonglerie. Le tout dans le monde magique des lutins et des korriganes. Après s'être évadé dans cet univers imaginaire, les enfants pouvaient continuer à rêver. Au programme : ferme pédagogique, stand de maquillage, ateliers ludiques... Sans oublier l'incontournable rencontre avec le Père Noël. Enfants et parents profitaient pleinement de toutes ces animations, d'autant plus qu'à cette occasion tout était... gratuit ! Enfin, cette *Féerie de Noël* fut aussi l'occasion de récompenser le grand vainqueur du concours de la plus belle crèche.



Les photos avec le Père Noël oubliées sur place sont disponibles au service événementiel de la mairie.



Évènement



Évènement

CARROS maillon de la chaîne de solidarité du TÉLÉTHON



Chaque année, à l'occasion du Téléthon, l'ensemble des communes françaises se mobilise pour apporter sa pierre à l'édifice. Bien entendu, Carros se veut active dans cette chaîne de solidarité qui s'organise pour lutter contre les myopathies. Organisé par l'*amicale des sapeurs pompiers de Carros* en partenariat avec la ville de Carros et la participation de plusieurs associations locales (*Amicale fédérée des donneurs de sang, Pari Mix' Cité, Boule neuve, Land' Alpes, Croix rouge, AFA 06, Association danse Gattières Carros, Photo club, Aiglon club*) et de bénévoles, le Téléthon carrossois a permis cette année de récolter près de 3700 € en faveur de l'AFM (*association française contre les myopathies*). Il faut dire que les organisateurs et les participants ont joué le jeu sur les différents sites. Au stade d'athlétisme, on pouvait par exemple assister à une démonstration des gestes de premiers secours mais aussi prendre part à une course à pied ou s'essayer sur un parcours sportif. Également au programme : jeux surdimensionnés, babyfoot, espaces « tout-petits », zumba party, maquillage, stands de vente d'objets et de gâteaux. Le tout au profit du Téléthon bien entendu ! Sur le parking du collège, les pompiers proposaient quant à eux des tours de camions et une montée toujours impressionnante à la grande échelle. Les plus nostalgiques pouvaient également monter ou faire monter leurs enfants dans la légendaire « 2 chevaux ». Sensations fortes aussi sur les terrains de la Tourre avec une démonstration et une initiation de franchissement à bord d'un 4X4. Beaucoup plus tranquille, le concours de boules en doublettes organisé sur le terrain des Arbousiers permettait cependant de récolter quelques deniers supplémentaires. Ainsi, les Carrossois auront participé à leur manière à cet élan solidaire.





PANIER DE NOËL : l'émotion au rendez-vous !



Il y avait beaucoup de sourires mais également une bonne dose d'émotion à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de remise des paniers de Noël à la salle Ecovie. Il faut dire que pour Antoine Damiani (maire et président du centre communal d'action sociale) et Myriam Jean-Druon (adjoite aux affaires sociales et à la solidarité et vice-présidente du CCAS), il s'agissait de la dernière édition de cette manifestation devenue incontournable sur la commune. Élections municipales obligent, ils ne seront plus à la tête du CCAS l'an prochain. « À cet instant, je voudrais avoir une pensée très émue et rendre un vibrant hommage à tous les membres du conseil d'administration qui œuvrent depuis toutes ces années au sein du CCAS », soulignait Myriam Jean-Druon les yeux rougis par l'émotion. « Voilà près de 19 ans que je participe avec bonheur à cette manifestation et à toutes les animations

du CCAS qui sont autant d'exemples en matière de lien social, poursuivait le maire en s'adressant aux 350 personnes présentes à Ecovie. Et une chose est sûre : vous resterez éternellement dans mon cœur. »

770 colis de Noël distribués

Les élus carrossois – très nombreux pour l'occasion – cédaient ensuite la scène à un spectacle interactif intitulé *La malle aux souvenirs*, faisant appel de façon humoristique à la mémoire de nos aînés. Après avoir régalé leurs papilles lors d'un goûter préparé par le service de la restauration municipale, les plus de 70 ans carrossois repartaient avec un magnifique panier de Noël rempli de mets délicieux et de bons vins. En tout, le CCAS a distribué cette année 770 colis de Noël à nos aînés : 550 colis individuels et 220 colis couples.



En cette fin d'année, une délégation du CCAS emmenée par Myriam Jean-Druon, Christine Damiani, Pierre Bonnet et Laurence Milano s'est rendue dans quatre maisons de retraite (*Les iris, La maison bleue, La palombière, Les chênes*) pour rendre visite aux pensionnaires carrossois. L'occasion de leur offrir un petit présent mais surtout de leur rappeler que le CCAS et la ville de Carros ne les oublient pas !



Le projet éducatif territorial

officiellement lancé



Grâce à ce dispositif, la ville de Carros et l'ensemble des partenaires impliqués dans le domaine de l'éducation sur la commune vont mener une réflexion pour accompagner au mieux la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

La salle du conseil municipal était presque trop petite pour contenir les nombreuses personnes (plus d'une centaine !) venues assister au comité de lancement du projet éducatif territorial (PEDT). Il faut dire qu'à quelques mois de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, tout le monde se sent concerné par les choix et orientations à effectuer en matière d'éducation. Cette réunion de lancement a débuté, justement, par un état des lieux de la concertation menée autour des nouveaux horaires qui prendront effet à la rentrée 2014. Parmi les décisions entérinées, on sait désormais de manière officielle que les enfants auront cours le mercredi matin et que les horaires choisis seront harmonisés sur l'intégralité des écoles de la commune. Parmi les deux hypothèses évoquées concernant la répartition des 24 heures d'enseignement hebdomadaires, la collectivité a effectué un choix qui devra être validé avant le 15 janvier (voir encadré). Celui-ci a été dicté par deux raisons essentielles. D'une part, les après-midis de deux heures facilitent l'organisation des activités physiques et culturelles en partenariat avec la ville. D'autre part,

une fin d'école à 11h30 le mercredi est plus favorable aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs.

Que feront les enfants à partir de 15h45 ?

Reste désormais à répondre au mieux à la question que beaucoup de parents et de professionnels de l'enseignement se posent : « Que feront les enfants à partir de 15h45 ? » L'idée de l'ouverture d'une garderie a d'ores et déjà été écartée. « Nous avons décidé d'ouvrir la réflexion autour de nouveaux projets éducatifs qui pourront s'appuyer sur un tissu associatif, éducatif, sportif et culturel très dense et très actif », précise Anne Alunno, conseillère municipale déléguée à l'éducation. Le comité de lancement du PEDT a également permis de dresser un état des lieux des ressources de la commune. L'occasion de souligner que la ville de Carros dispose d'une formidable richesse et d'une grande diversité en matière d'éducation (équipements, services, partenaires institutionnels, dispositifs...) Quant à l'engagement financier de la collectivité, il est particulièrement conséquent. En 2012, le budget de l'éducation représentait 40% du budget global de la commune.





Création de groupes de travail

Après analyse des forces et faiblesses, les élus et techniciens du comité ont listé une série de pistes de travail sur lesquelles une réflexion devra être menée. Un comité de pilotage réunissant tous les partenaires aura notamment pour objectif de coordonner les actions et proposer d'éventuels ajustements. En outre, quatre groupes de travail, dont trois ouverts à tous, ont été créés pour mener une réflexion sur des thèmes bien précis (voir encadré). Le PEDT devra être finalisé en juin 2014 pour être opérationnel à la rentrée de septembre. En attendant, la concertation continue...

Le comité de lancement du PEDT s'est tenu en présence de Philippe Jourdan (directeur académique des services de l'Éducation nationale), Christine Charles (première adjointe), Anny Gimenez (adjointe à l'éducation, à la jeunesse et au sport), Claude Renaudo (adjointe à la culture), Anne Alunno (conseillère municipale déléguée à l'éducation) ainsi que des représentants de tous les partenaires concernés par le PEDT.

Les groupes de travail

1. Parentalité et approche bienveillante (ouvert à tous)
2. Organisation des activités périscolaires et extrascolaires du mercredi (ouvert à tous)
3. Mieux manger et lutter contre le gaspillage alimentaire (ouvert à tous)
4. Articulation entre l'éducatif et le répressif (groupe formé de techniciens exclusivement)

Les inscriptions restent ouvertes pour les groupes de travail 1, 2 et 3. Renseignements et inscriptions auprès de la direction de l'éducation. Tél. 04 93 08 21 35
Mail : pole-education@ville-carros.fr

Jeunesse

L'instant détente des parents d'élèves...

Tous les mardis et jeudis matins, entre 8h et 8h40, les parents d'élèves de l'école Boris Vian se donnent rendez-vous devant le portail de l'établissement scolaire pour un instant de détente et de partage. Initié par un groupe de parents d'élèves avec le soutien d'Ali Mokhtari (service *Passaj*, association *Montjoye*) et Julie Mansouri (association *Pari Mix'Cité*), le point d'accueil café-thé (Pact), plus communément appelé café des parents, n'a pas tardé à rencontrer un vif succès. Du thé ou du café pour

les adultes, des jus de fruits et quelques gourmandises pour les enfants : il n'en faut pas plus pour créer un climat convivial à l'heure de la rentrée des classes. Parfois, les parents et les représentants des parents d'élèves sont même accompagnés de quelques enseignants. « Dans le cadre du travail que notre association mène contre l'absentéisme, *Montjoye met en place ou accompagne des dispositifs au sein-même des écoles*, explique Ali Mokhtari. Ce point d'accueil expérimenté à *BorisVian* nous permet d'instaurer un dialogue avec les parents d'élèves

et les jeunes. À terme, l'objectif serait de créer un véritable "espace parents" à l'intérieur de l'école. » En attendant, les parents sont bien heureux de partager une boisson chaude à l'heure de déposer les enfants à l'école. Si l'opération s'avère concluante, le dispositif pourrait être étendu prochainement à l'école Paul Éluard.



Les séjours enfance retracés en images...

L'été dernier, 48 jeunes Carrosois ont eu le grand plaisir de participer à l'un des deux séjours organisés par le service de l'enfance. L'un s'est déroulé à Peïra-Cava (Alpes-Maritimes), l'autre à La Martre (Var). Afin de revivre en images ces instants inoubliables, les parents et les enfants étaient conviés à la diffusion d'un diaporama dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Autant dire que la bonne humeur était au rendez-vous et qu'il y a eu de nombreux éclats de rire à la vue de certaines photos. Le diaporama s'est terminé par un sympathique pot de l'amitié au cours duquel furent évoqués les projets 2014.





Jeunesse

La Passerelle sensibilise les familles aux droits de l'enfant

Dans le cadre de la *Journée internationale des droits de l'enfant*, le centre social *La Passerelle* a organisé une série d'ateliers destinée aux enfants mais aussi aux parents. L'objectif ? Sensibiliser les familles aux difficultés que rencontrent les enfants dans certaines régions du monde pour s'épanouir ou même simplement pour étudier dans des conditions décentes. Dans la salle polyvalente de *La Passerelle*, plusieurs ateliers étaient donc organisés. Grâce à « l'arbre de la famille », les enfants pouvaient inscrire sur les feuilles de chaque branche les notions fondamentales liées à la famille. À quelques pas de là, d'autres participants confectionnaient « le crayon des droits

de l'enfant », une œuvre inspirée du travail des plasticiens de l'association *Oscarr* et qui sera exposée au sein du centre social. Après avoir visionné des reportages sur le thème de l'enfance dans différents pays, les enfants étaient également invités à inscrire leurs idées et leurs sentiments sur un mur d'expression. Enfin, chacun pouvait passer par le photomaton pour se faire photographier avec, entre ses mains, une ardoise sur laquelle il avait inscrit l'un des grands principes des droits de l'enfant. Ces ateliers étaient accompagnés d'échanges et débats avec les animateurs. Pour cette opération, *La Passerelle* a reçu le soutien de *Unicef*, qui a fourni affiches et banderoles.



Ramassage de cougourçons au jardin Geoffret

Dans le cadre du projet « cougourdon 2014 », qui devrait aboutir à la création d'un carnaval sur le thème de cette cucurbitacée, plusieurs actions sont entreprises autour du cougourdon depuis le début de l'année scolaire. C'est ainsi que plusieurs classes des écoles carrossoises se sont rendues à tour de rôle au jardin Geoffret où plusieurs cougourçons avaient été plantés. Accueillis par Luc Canavesio, de l'association *des jardins partagés de Carros*, ils ont pu repartir avec un cougourdon fraîchement récolté.

Après avoir séché le temps nécessaire, les cucurbitacées seront transformées en instruments de musique. À terme, une fanfare de cougourçons devrait animer le carnaval 2014.



Les élèves de la classe de CP de l'école Guillonnet accueillis par Luc Canavesio pour la récolte des cougourçons.



Tennis club de Carros : la saison démarre fort !

Qu'il soit pratiqué en loisir ou en compétition, le tennis se porte bien à Carros, où les 300 adhérents profitent depuis la rentrée de septembre de courts refaits à neuf.

La réussite du tournoi jeunes

La 12e édition du tournoi jeunes du TC Carros a battu le record de participation de l'épreuve avec 200 inscrits venant des quatre coins de la France, y compris de Paris et du Pas-de-Calais. Le club a pu savourer le succès de cette édition 2013 et s'est félicité de la bonne participation des jeunes carrossois. Arthur Chauvet, Romain Vallejo et Lucas Marra ont notamment obtenu de bons résultats. Le tournoi s'est d'ailleurs conclu dans la bonne humeur avec la cérémonie de remise des prix suivie d'un buffet.

Plusieurs formules pour les jeunes.

Avec près de 150 enfants inscrits dont 10 au mini-tennis, le club prouve tout son intérêt pour l'enseignement de ce sport aux 5-20 ans. En fonction de l'âge, du niveau et de la motivation des

jeunes, plusieurs formules sont proposées (mini-tennis, école de tennis, groupes perfectionnement, pré-compétition, compétition). Elles mixent cours collectifs, entraînement physique et leçons individuelles. Nouveauté cette année, la constitution de deux groupes avenir club (GAC) constitués de 9 enfants âgés de 7 à 9 ans. Ils ont été sélectionnés pour leur motivation, leur aptitude à la compétition et leur potentiel de progression. Ces jeunes bénéficieront d'un entraînement plus intensif incluant un temps dédié à la préparation physique. En collaboration avec le comité départemental des Alpes-Maritimes, les enfants, leurs parents et le TC Carros s'engagent en outre à respecter un cahier des charges rigoureux.

...et les adultes

Pour la troisième saison consécutive, le TC Carros accueille ses

nouveaux adhérents adultes dans le cadre du *Parcours d'accompagnement des adultes dans les clubs de tennis* (PAACT). Ce dispositif soutenu par la Ligue de tennis Côte d'Azur permet à ces licenciés de bénéficier de cours collectifs à un tarif très attractif. Pour les féminines, le TC Carros propose cette année encore des entraînements collectifs tout au long de la saison pour un coût modique.

Partenariat TC Carros - IME

Enfin, le TC Carros et l'institut médico-éducatif (IME) reconduisent leur partenariat. Une dizaine de jeunes enfants autistes participera ainsi à des ateliers d'initiation au tennis chaque semaine jusqu'au mois de juillet. Une initiative appréciée par tous qui a notamment permis l'an dernier d'intégrer l'un de ces enfants à un groupe de l'école de tennis !

TC Carros • Tél. 04 93 08 21 36 • www.tccarros.fr

À Carros Judo, on ne fait pas que du judo !

Le moins que l'on puisse dire c'est que le club de judo carrossois était bien représenté lors du marathon Nice-Cannes. Le professeur du club Jérôme Torzuoli, s'est en effet aligné au départ de cette course exigeante de plus de 42 km qui a réuni cette année 12800 participants. Pour sa « première », Jérôme a d'ailleurs réussi une belle performance en bouclant le parcours en moins de 4h. Mais il n'était pas le seul représentant de *Carros Judo* à prendre part à ce marathon azuréen. Une équipe composée de Jean-François Salou (président), Marc Jaget, Florian Sanchez, Stéphane Di Costanzo, Cyril Tranger et Muriel Beauchamp (service des sports) a participé à la course en relais. Avec un temps de 3h45, l'équipe termine à une honorable 114^e plac (sur 392). Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



Sport



Soirée de gala pour les sportifs carrossois

L'espace d'une soirée, ils ont troqué leur tenue de sport pour leur tenue de... gala ! À l'occasion de la traditionnelle *Nuit du sport*, 77 sportifs carrossois ont été appelés sur la scène de la salle Ecovie pour se voir décerner un trophée par la municipalité. Certains étaient récompensés pour leurs résultats dans les différentes compétitions mais d'autres avaient également droit aux honneurs pour leur investissement associatif. En tout cas, c'est toute la famille du sport carrossois qui était réunie. Lors de cette édition 2013, les agents affectés aux différents équipements sportifs ont eu droit, eux aussi, à une grande ovation. Sur leur trophée était inscrit ce bel hommage : « *Récompense décernée aux travailleurs de l'ombre à qui nos équipements doivent leur lumière.* » Au terme de la remise des prix effectuée par les élus du conseil municipal, la nouvelle section carrossoise de capoeira exécutait une spectaculaire démonstration dans une véritable ambiance *do Brazil*... La soirée se poursuivait par un apéritif, un repas et une animation dansante. Une fin d'année en beauté pour les sportifs de la commune.



Les récompenses 2013

Bushido karaté club : Mickaël Bigotti, Gaël Bouet.

Tennis club de Carros : Claude Brillouet, Alain Vaniet, Éric Vasseur.

Olympique Carros basket-ball : Cédric Carcagno, Bastien Calleya, Paul La Rocca, Hugo Zeitoun, Jean-Maxime Roussel, Julien Picanet, Lucas Campanelli, William Rossi, Tom Paillason, Laurent Raud.

◀ **Football club de Carros :** Nathan Flatres, Kevin Souagui, Lucas Loiseau, Alexis Moreau, Yannick Tournier, Alexandre Bandelier, Isabelle Hosteaux, Reynald Besson.

Aisa GR : Yasmine Mandarin, Garance Jungas, Laurynn Baratelli, Aurore Favi, Julia Colombani, Sarah Tubiana, Danièle Granier, Manon Perinetti.

Pancrace boxing club de Carros : Anthony Fauquet, Maxime Villain.

Carros judo : Clément Le Roy, Rania Drid, Mathis Canavese, Lorenzo Sanchez.

◀ **Carros natation :** Lucas Alpini, Jade Chaline, Romane Desmet, Inesse Jabali, Marine Benltaifaines Brossy, Lilian Grégoire.

Roue d'or Carros randonneur : Raymonde et Claude Canet, Maryse et André Lardet, Paul Mitzner.

Cercle aikido de Carros : Jean-Paul Quattrochi, Béatrice Vedani, Alisia Bigot, Sébastien Moretti.

Carros handball club : M. et Mme Brenaud, M. et Mme Sidoux, M. et Mme Guenoun, M. et Mme Bertrand, M. et Mme Martiano.

Viet vo dao : Amadéo Hubert, Enzo Hubert, Rahan Zaïter.

◀ **Prix spécial décerné aux agents du service des sports affectés aux équipements sportifs :** Stéphane Morisson, Khalid Moussaoui, Catherine Piccini, Monique Tromat, Jésus Vercher Todoli, Fabrice Le Van, Serge Santi, Magalie Santi, Serge Spenatto, Sophie Cosnard, Anaïs Berton, Sophie Bartolo.



LA 6^e NUIT
DU SPORT





Le mois du film documentaire se penche sur la condition des femmes

Chaque année, le réseau culturel français se mobilise pour faire découvrir au public un genre cinématographique à part entière : le documentaire. Pendant tout le mois de novembre, près de 1800 structures (médiathèques, cinémas, associations, musées, centres culturels, écoles...) ont participé cette année à la 14^e édition



du *Mois du film documentaire*. À Carros, la médiathèque André Verdet proposait plusieurs projections ainsi qu'une lecture autour du thème des femmes.

La projection de *La cuisine en héritage*, en partenariat avec *Cinéactions*, fut même suivie d'un échange avec la réalisatrice Mounia Meddour. Fatima Sadek, de la compagnie *Conte sur moi*, assurait quant à elle la lecture d'un conte intitulé *Les Elles de mon immeuble*.



Quand les instruments d'antan reprennent vie...

Jusqu'au 5 janvier 2014, dans les locaux de l'office de tourisme, l'exposition *Musique et patrimoine, instruments de notre région* permet de découvrir ou redécouvrir toute une panoplie d'instruments traditionnels de la Provence. L'espace de quelques heures, ces derniers ont même repris vie à l'occasion d'une présentation-démonstration réalisée par Dominique Landucci, Yves Rousguisto et Jacky Rageade. Ces trois amoureux de musique et de tradition ont offert avec un certain plaisir un « concert » d'une grande

originalité sous les yeux d'un public curieux et étonné parmi lequel on notait la présence de Christine Charles (première adjointe) et Claude Renaudo (adjointe à la culture). Si vous souhaitez voir de près tous ces instruments d'une autre époque, rendez-vous à l'office de tourisme jusqu'au 5 janvier.



Musique et patrimoine, instruments de notre région
Office de tourisme
Ouvert du mardi au dimanche
10h-12h / 14h-17h
Tél. 04 93 08 72 59



À la découverte du patrimoine : plus de 2000 ans d'histoire

L'office de tourisme, en partenariat avec la ville de Carros, vous propose de découvrir la diversité et la richesse de notre patrimoine historique. L'exposition *À la découverte du patrimoine de Carros* sera visible du 21 janvier au 2 mars 2014 au siège de l'office de tourisme, à la villa Barbary, belle bâtisse du XIX^e siècle située à l'entrée de Carros village. Elle retracera le témoignage de plus de 2000 ans d'histoire. Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 25 janvier à 11h.

Entrée libre. Parking à disposition.

Ouverture : du mardi au dimanche 10h-12h30 / 14h-17h. Fermé le lundi et les jours fériés.

Tél. 04 92 08 43 54

Les coups de cœur de la médiathèque



Les bibliothécaires de la médiathèque André Verdet vous font partager leur découverte et leur enthousiasme pour un livre, un album, un CD et un film.

COUP DE COEUR

JEUNESSE

Faux gâteaux, vraie déco

Collection *Secrets de blogueuses*

Éditions de saxe, 2013

Loisirs créatifs

Envie d'une décoration gourmande ? Les créatrices du net sont

là pour la satisfaire ! Quelle que soit la technique que vous aurez envie de travailler : tissu, feutrine, pâte polymère, cartonnage, perles, savon, etc., 10 blogueuses vous proposent dans ce livre leurs idées déco pour créer de faux gâteaux, bonbons et chocolats. Toutes les explications vous sont données pas à pas, accompagnées de schémas et de photos. Vous retrouverez aussi les recettes pour cuisiner les vrais gâteaux !



COUP DE COEUR CINÉMA

La cuisine en héritage

Mounia MEDDOUR

Génération vidéo, 2010

Documentaire

Au Maroc, depuis la nuit des temps, les secrets du savoir-faire culinaire se

transmettent oralement de génération en génération et de mère en fille. Le film met en lumière le travail de recueil et de transmission de ce savoir-faire à travers le quotidien de mères de famille, cuisinières traditionnelles et dadas - esclaves domestiques - devenues les dépositaires d'un trésor inestimable et savoureux.



COUP DE COEUR ADULTE

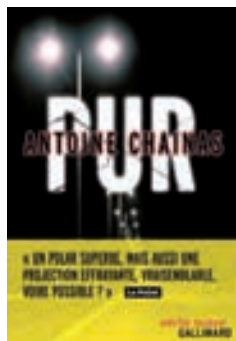
Pur

Antoine Chainas

Gallimard, Série noire, 2013 - Polar

Dans un premier temps, nous suivons un homme qui vient de perdre sa femme dans un accident de la route ; nous suivons ensuite la jeune commissaire chargée de l'enquête, grâce à laquelle nous découvrons l'existence d'une fraternité nationaliste et vindicative qui fait régner un climat d'insécurité ; enfin, nous marchons dans les pas d'un tout jeune adolescent qui n'est autre que le fils du chef de cette communauté sécurisée. Ces trois personnages, chacun à leur manière, vont se rebeller et ne pas faire ce qu'on attendait d'eux, comme une manipulation qui brutalement prend fin, un équilibre précaire qui brusquement vole en éclat.

En l'espace de quelques années Antoine Chainas, auteur carrossois, s'est imposé comme un des auteurs phares de la nouvelle *Série Noire*.



COUP DE COEUR MUSIQUE

Les revenants

Mogwai

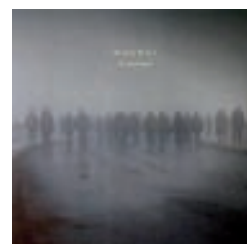
Rock Action Records, 2013

Bande originale de la série *Les revenants*

Noir et angoissant, voici

la substance de la bande originale de la série *Les revenants*, signée Mogwai. Pianos spectraux, cordes noires, morceaux lents, titres lourds, qui dégringolent dans de sombres abysses, se perdent dans d'étranges dédales, traversent le Styx pour en revenir tachés d'encre, de sang...

Si la musique des Écossais a toujours été pleine de fantômes, du bruit des astres mourants ou de monstres remuants, l'art sonore des garçons, en belle retenue, sied parfaitement à l'univers vaporeux, à l'angoisse suspendue de la série. Et constitue, au final, un très bon album du groupe.





Fragile Cie Le clan des songes



AGENDA

EXPOSITION

Les fleurs du patrimoine oral des habitants de Carros

Dans le cadre de l'exposition *Les fleurs du patrimoine oral des habitants de Carros*, qui se tiendra du 11 janvier au 15 février 2014 à la médiathèque André Verdet, les artistes Fatiha Sadek (compagnie *Conte sur moi*) et Valérie Lhôte (atelier *Aréla*) organisent un atelier d'écriture et de création plastique en 6 séances sur le thème « Tranche de vie ». Les inscriptions sont obligatoires aux 6 ateliers et les places sont limitées à 12 personnes (à partir de 14 ans).

Voici le programme des 6 séances :

• **Samedi 11 janvier,**

14h-17h Atelier de création plastique avec Valérie Lhôte : présentation, explication, technique et forme du recueil *Tranche de vie*

• **Samedi 18 janvier**

10h-12h Atelier d'écriture avec Fatiha Sadek

14h-17h Atelier de création plastique avec Valérie Lhôte

• **Samedi 25 janvier**

10h-12h Atelier d'écriture avec Fatiha Sadek

14h-17h Atelier de création plastique avec Valérie Lhôte

• **Samedi 1^{er} février**

14h-17h Atelier de création plastique avec Valérie Lhôte

• **Samedi 8 février**

14h-17h Atelier de création plastique avec Valérie Lhôte

• **Samedi 15 février**

Restitution des ateliers et lecture des textes des carnets « Tranche de vie »

A noter : les carnets réalisés pendant ces ateliers seront exposés pendant le *Printemps des poètes*.

Renseignements et réservations :

04 93 08 73 19

www.mediatheque-carros.fr



> Vœux du maire à la population

> Concert-rencontre



Réveillon de la Saint-Sylvestre

L'amicale du personnel de la mairie de Carros organise un réveillon de la Saint-Sylvestre le **mardi 31 décembre 2013** à partir de 19h30 à la salle Ecovie. Au programme : repas, animation et cotillons. Le tout dans une ambiance de fête !
Inscriptions au plus tard le lundi 30 décembre 2013 auprès de l'amicale.

Tarifs : adulte adhérent et conjoint 45€ / adulte non-adhérent 55€ / enfant -12 ans 20€

Réservations :
06 80 93 97 45

Médiathèque André Verdet

RACONTINES

Tous les mercredis

10h30-11h

Lectures par les bibliothécaires

Jeune public. Entrée libre.

Section jeunesse

PAUSES CINÉ

Tous les samedis 15h

Projection d'un film sur grand écran.

Tout public. Entrée libre.

Salle Ixzo

• Vendredi 3 janvier – 18h30

Cérémonie des vœux à la population

Salle Juliette Gréco

Tél. 04 92 08 44 70

• Jusqu'au 5 janvier 2014

Musique et patrimoine

Instruments de notre région

Villa Barbary

Cette exposition, issue de collections de particuliers, propose un voyage dans le monde de la musique avec la présentation d'instruments de musique, d'hier et d'aujourd'hui. Entrée libre, tout public.

Tél. 04 93 08 72 59

www.carros-tourisme.com

• Mardi 7 janvier - 9h30

Bébés lecteurs

Médiathèque André Verdet

Séance pour les assistantes maternelles. Réservation auprès du RAM. Tél. 04 92 08 26 16 - 04 92 18 26 18



Accueils de loisirs Vacances d'hiver 2014

Du 24 février au 7 mars 2014

Inscriptions au
guichet unique
jusqu'au 31 janvier 2014

Renseignements
04 93 08 21 35

3/13
ans



> Apparence d'achèvement, Jean Raine, 1964



> Conseil municipal

• Samedi 25 janvier - 11h

Vernissage
À la découverte du
patrimoine de Carros
Villa Barbary

L'office de tourisme propose de vous faire découvrir la richesse du patrimoine carrossois à travers cette exposition inédite présentant les vestiges de la préhistoire, la protohistoire, l'antiquité, le Moyen-âge et les périodes moderne et contemporaine. Exposition visible du 21 janvier au 2 mars. Entrée libre, tout public.
Tél. 04 93 08 72 59

• Samedi 11 janvier

Exposition
Les fleurs du patrimoine
oral des habitants de Carros

Cie Conte sur moi, Fatiha Sadek
Atelier Arèla, Valérie Lhôte
Médiathèque André Verdet

10h > Visite commentée

11h > Vernissage

La collecte de témoignages de vie de personnes vivant à Carros le Neuf et représentant 12 nationalités différentes est restituée à travers cette exposition réalisée par la compagnie Conte sur moi et l'atelier Arèla.

Autour de l'exposition, la médiathèque André Verdet et les artistes proposent de participer à un atelier d'écriture et de création plastique en 5 séances sur le thème Tranche de vie. Sur inscription.

Exposition visible du 11 janvier au 15 février.

Tél. 04 93 08 73 19

www.mediathèque-carros.fr

• Mardi 14 janvier - 9h30 et 10h30

Éveil sonore
Médiathèque André Verdet

Deux séances animées par Jean-Baptiste Boussougou. Pour les tout-petits. Sur réservation.

Tél. 04 93 08 73 19

• Jeudi 23 janvier 18h

Conseil municipal

Salle du conseil

Tél. 04 92 08 44 70

• Jusqu'au 26 janvier 2014

Rêverie pour le futur
Château de Carros

Quatre artistes contemporains autour de Jean Raine : Jean Raine + Jérémie Bennequin, David Christoffel, Oan Kim, Henri Roger

Exposition du centre international d'art contemporain, visible aux heures d'ouverture du château : du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Tél. 04 93 29 37 97

www.ciac-carros.fr

Venez supporter votre équipe !

FOOTBALL (PHA)

Espace Pierre Jaboulet

Dim. 22 novembre, 14h

Carros – Mougins

Dimanche 19 janvier,

Carros – Vence

HANDBALL (Excellence régionale)

Gymnase du Planet

Samedi 21 décembre, 20h30

Carros – ASBTP

Dimanche 19 janvier, 15h30

Carros – Sainte-Maxime

Samedi 25 janvier, 20h30

Carros – ASPTT Grasse

BASKET (Pré-région Excellence)

Halle aux sports

Dimanche 12 janvier, 15h

Carros – Grimaud

Le forum Jacques Prévert en partenariat avec la ville de Carros présente les **SPECTACLES VIVANTS**

MERCREDI 15 JANVIER, 11H ET 15H30

Fragile

Cie Le clan des songes

Fragile nous fait suivre les pas d'un petit bonhomme embarqué dans un drôle de voyage. Seul, mais muni d'un sac magique,



il tente de suivre sa ligne pour avancer. Mais la ligne est capricieuse : tantôt droite, tantôt tordue, branlante, mouvante et espiègle, elle provoque pour notre petit bonhomme toutes sortes de déséquilibres.

Tarif unique : 6 €

VENDREDI 17 JANVIER, 20H30

33 monstres

Cie du dire-dire

33 monstres, c'est le journal d'une femme à une femme qu'elle aime, Véra. Véra la sculpte à son image, l'entraîne dans un monde de masques, de lumières et de mots qui ont déjà vécu. Sur le fil d'un quotidien banal et chaotique, ponctué de corps à corps, de regards distants et d'inattendus, ces femmes cherchent, se perdent et avancent, terriblement...



Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 12 € - Moins de 18 ans : 10 €

CINÉMA

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Salle Juliette Gréco - CARROS



20H30



SAMEDI 4 JANVIER

100% cachemire

2013 - Réalisé par Valérie Lemercier. Avec Valérie Lemercier, Gilles Lellouche, Marina Foïs (1h38)
Aleksandra et Cyrille forment un couple très chanceux et très tendance qui apparemment a tout. Enfin tout, sauf un enfant. Alekseï, petit garçon russe de 7 ans va débarquer dans leur vie...

20H30



SAMEDI 11 JANVIER

16 ans ou presque

2013 - Réalisé par Tristan Séguéla. Avec Laurent Lafitte, Christophe Malavoy, Judith El Zein (1h28)
À 34 ans, Arnaud Mustier, avocat et philosophe, est un symbole de réussite et d'excellence. Atteint alors d'un syndrome rare de puberté tardive, avec son frère de 16 ans et sa bande, il va découvrir la jeunesse qu'il n'a jamais eue.

10H30



DIMANCHE 5 JANVIER

Belle et Sébastien

2013 - Réalisé par Nicolas Vanier. Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Margaux Chatelier (1h44)
L'histoire se passe dans un village des Alpes, paisible jusqu'à l'arrivée des Allemands. C'est la rencontre d'un enfant solitaire et d'un chien sauvage. C'est l'histoire de Sébastien qui apprivoise Belle.

10H30



DIMANCHE 12 JANVIER

Le manoir magique

2013 - Réalisé par Ben Stassen et Jérémie Degruison (1h25)
Tonnerre, un jeune chat abandonné, trouve refuge dans un mystérieux manoir. Lorsque son hôte Lorenz est envoyé à l'hôpital, son neveu essaie par tous les moyens de vendre la maison. Tonnerre décide alors de transformer le manoir en maison hantée...

14H30



DIMANCHE 5 JANVIER

Angélique

2013 - Réalisé par Ariel Zeitoun. Avec Nora Arnezeder, Gérard Lanvin, Tomer Sisley (1h53)
Le destin incroyable d'Angélique : une jeune fille aussi belle qu'insoumise, qui trouvera dans son amour pour Joffrey de Peyrac la force de combattre l'injustice et la tyrannie dans un siècle en proie aux luttes de pouvoir, aux inégalités et à l'oppression.

14H30



DIMANCHE 12 JANVIER

Avant l'hiver

2013 - Réalisé par Philippe Claudel. Avec Daniel Auteuil, Kristin Scott Thomas, Leïla Bekhti (1h42)
Paul est un neurochirurgien de soixante ans. Quand on est marié à Lucie, le bonheur ne connaît jamais d'ombre. Mais un jour, des bouquets de roses commencent à être livrés anonymement chez eux...

17H30



DIMANCHE 5 JANVIER

Henri

2013 - Réalisé par Yolande Moreau. Avec Pippo Delbono, Miss Ming, Jackie Berroyer (1h47)
Henri, la cinquantaine, d'origine italienne, tient avec sa femme Rita un restaurant : « La Cantina ». Rita meurt subitement laissant Henri désespéré. Leur fille Laëtitia propose alors à Henri de se faire aider par Rosette...

17H30



DIMANCHE 12 JANVIER

All is lost (vo/stfr)

2013 - Réalisé par J.C. Chandor. Avec Robert Redford (1h46)
Au cours d'un voyage en solitaire à travers l'océan indien, un homme découvre à son réveil que la coque de son voilier de 12 mètres est percée. Privé de sa radio et de son matériel de navigation, l'homme se laisse prendre dans une violente tempête...

vo/stfr



Billetterie sur place :

5 € Plein tarif - 4 € Tarif réduit* - 3 € - de 12 ans

* -18 ans, étudiants, scolaires, adhérents Cinéactions, culture cinéma, association forum Jacques Prévert

Réunion d'information pour le PARCOURS SFP

Dès le mois de janvier, une dizaine de familles carrossoises va participer à une série d'ateliers dans le cadre du parcours SFP (soutien aux familles et à la parentalité). Ce programme innovant et interactif encadré par des animateurs professionnels et supervisé par le Dr Roehrig a notamment pour objectif d'améliorer les relations parents-enfants et la communication au sein de la cellule familiale. Une réunion de présentation s'est déroulée

au centre social *La Passerelle* en présence des différents partenaires du projet et du coordinateur Pierre Martinisse (réfèrent parentalité de la direction de l'éducation). L'occasion pour les parents intéressés de découvrir les grands axes de ce programme. Retrouvez l'article de présentation du parcours SFP dans le Carros Infos de novembre 2013 (p. 23)

LES BOUCHONS DE LA SOLIDARITÉ DU LIONS CLUB BALCONS DE PROVENCE



Dans le cadre de ses actions de solidarité, le Lions Club Balcons de Provence organise tout au long de l'année une récolte de bouchons dans le hall de l'hôtel de ville. Si vous avez des bouchons de bouteilles en plastique ou des bouchons de bouteilles de vin (hors bouchons en liège), ne les jetez pas ! Rendez-vous en mairie pour les déposer dans le collecteur prévu à cet effet. Grâce à cette collecte, l'objectif est de financer les œuvres du Lions Club Balcons de Provence, notamment l'achat d'un chien d'assistance pour personne handicapée via l'association *Handi'chiens*. L'acquisition de cet animal – qui fait l'objet d'un dressage spécifique – permet de simplifier la vie des personnes à mobilité réduite, notamment pour effectuer les gestes, les tâches et les services les plus courants de la vie quotidienne. Alors n'hésitez pas, participez à l'opération en déposant vos bouchons à l'hôtel de ville.

VENTE - Droits à bâtir

Zac la Grave

Centre communal de la Grave



La commune de Carros possède un bâtiment à usage professionnel dénommé Centre communal de la Grave sis 211 route de la Grave, terrain cadastré section D n° 2324 d'une surface de 10 456 m².

L'application du PLU (zone UZb) permet de réaliser une extension du bâtiment actuel par la construction d'une super structure en étages sur un bâti existant (4 373 m²).

L'offre de cession de droits à bâtir :

Shob résiduelle avec un Cos à 2	16 785 m ²
Hauteur	18 m
Terrain disponible pour la réalisation de stationnements	105 places maxi

Visites sur rendez-vous au 04 92 08 44 61

Les propositions doivent parvenir à la mairie de Carros **avant le 15 janvier 2014**, le cachet de la poste faisant foi ou remises en mairie contre récépissé au service courrier et adressées à monsieur le maire de Carros - Pôle action foncière et patrimoniale - Hôtel de ville 2 rue de l'Eusière - 06510 Carros

Renseignement complémentaire

Pôle action foncière et patrimoniale 04 92 08 44 61





Élections 2014, mode d'emploi

Les 23 et 30 mars prochains auront lieu les élections municipales. Le 25 mai, les électeurs seront également appelés aux urnes pour les élections européennes. Voici quelques informations à connaître pour que les scrutins se déroulent dans les meilleures conditions...

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions et les modifications sur les listes électorales doivent se faire **impérativement avant le 31 décembre 2013**. Le service des élections sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2013, 17 h.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, il faut être domicilié à Carros depuis 3 mois minimum et en résidence au moins 6 mois continus.

Lorsqu'une personne est hébergée, elle doit fournir un document à son nom mentionnant l'adresse de l'hébergeant (fiche de paie, Rib, attestation de sécurité sociale...) et sa carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile, une attestation et une pièce d'identité de l'hébergeant.

Les procurations:

Les personnes qui ne seront pas présentes lors du scrutin peuvent donner procuration à une personne inscrite sur les listes électorales de la commune de Carros. Pour faire une procuration, la personne doit se rendre à la gendarmerie ou au commissariat au plus tard à 12h la veille du scrutin.

Attention : nouveaux bulletins de vote pour les élections municipales

Pour la première fois cette année, les bulletins de vote pour les élections municipales feront également mention de la liste des personnes représentant la commune au conseil communautaire de la métropole Nice Côte d'Azur.

Pièces à présenter le jour du scrutin

Le jour du scrutin, il est **impératif** de présenter un document permettant de justifier de son identité. Voici la liste des pièces d'identité acceptées :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou expirés.

Élections européennes et centre de vote

Si des personnes inscrites à l'étranger en centre de vote souhaitent voter dans leur commune pour les élections européennes, elles doivent préalablement se radier du centre de vote et effectuer une demande via un formulaire Cerfa (www.service-public.fr)

Renseignements service des élections : 04 92 08 44 90



IMPORTANT

- Les nouveaux bulletins de vote seront en format A4
- Toute rature ou toute mention portée sur un bulletin de vote entraînera son annulation

Ils sont morts pour la France...

Comme il est de tradition à Carros, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en deux temps. D'abord en centre ville, devant la stèle du général De Gaulle au square du 18 juin 1940, puis au village, au pied du monument aux morts. Les représentants des associations patriotiques étaient tous présents pour commémorer cette journée d'hommage aux combattants morts pour la France. De nombreux élus participaient également à cette manifestation. « Commémorer, c'est parler la langue des anonymes, soulignait Tony Rayé, adjoint délégué aux anciens combattants.

C'est parler du courage du Poilu qui rencontre l'effroi au fond de la tranchée, c'est vanter l'audace du Français libre qui rejoint De Gaulle en juin 1940, c'est souligner l'héroïsme discret, parfois anonyme du Résistant qui rallie l'armée des ombres, c'est saluer la dignité du juste qui cache un Juif au péril de sa vie. »

Une émotion partagée par le maire, Antoine Damiani, qui ne manquait pas d'insister sur le courage de ces soldats qui ont mis leur vie en jeu pour défendre les valeurs essentielles et fondamentales de la République. En centre ville comme au village, une minute de silence était respectée en hommage à ces valeureux combattants avant que ne soit entonnée *la Marseillaise*. La manifestation était ponctuée par un apéritif d'honneur offert par la municipalité au foyer rural du village.



Hommage au courage et à la fidélité des combattants tombés en Afrique du Nord

Qu'ils aient fait le sacrifice de leur vie pendant la guerre d'Algérie ou lors des combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962), les combattants morts pour la France en Afrique du Nord méritent un hommage solennel de la Nation. Chaque année, c'est donc le 5 décembre que se déroule cette cérémonie empreinte d'émotion. À Carros, elle a eu lieu au monument aux morts, devant la stèle du général De Gaulle, square du 18 juin 1940.

Autour du maire, Antoine Damiani, de nombreux élus mais aussi l'ensemble des représentants du monde combattant étaient présents. Ils ont salué « le courage et la fidélité » de ceux qui ont payé de leur vie leur farouche volonté de défendre leur patrie. Après le traditionnel dépôt de gerbes par la municipalité et l'association ACVG-UEAC, l'assistance respectait une minute de silence. Au terme de cet instant de recueillement et de la *Marseillaise*, les élus saluaient les porte-drapeaux.



Infos mairie...

Nouveaux horaires du guichet unique

Depuis le 25 novembre, les horaires du guichet unique ont changé. L'accueil du public se fait désormais aux horaires suivants :

Lundi	8h-12h / 13h30-18h
Mardi (*)	8h30-12h
Mercredi	8h30-12h
Judi	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h / 13h30-17h

(*) Maintien du standard téléphonique de 13h30 à 17h.

Fermeture des services municipaux

Tous les services de la mairie seront fermés le mardi 24 décembre après-midi et le mardi 31 décembre après-midi. Une permanence électorale sera cependant assurée le mardi 31 décembre de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Le guichet unique sera fermé du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014.

L'antenne de justice de Carros fermera ses portes du 23 au 29 décembre inclus.

La médiathèque André Verdet sera fermée du 24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclus.

Permanences Flam

Depuis le 20 novembre dernier, dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), la Fédération des locataires action médiation (Flam) tient des permanences le troisième mercredi de chaque mois au centre social *La Passerelle* de 10h à 12h. Celles-ci sont assurées par Mmes Murcia et Saulais.

Rens. 04 93 83 44 46



Vie de la cité



Noces d'or et médaille de la famille : des parcours exemplaires !

Incontestablement, leur union a résisté à l'épreuve du temps. Les couples réunis en salle des mariages à l'occasion de la cérémonie des noces d'or et de diamant ont en commun d'avoir réussi à traverser les années sans jamais se désunir. C'est d'ailleurs ce que soulignait Christine Charles, première adjointe, à l'heure de leur rendre hom-

mage : « *Le mariage est un très beau voyage mais un voyage au cours duquel il faut parfois traverser des tempêtes... Vous avez su traverser ces tempêtes avec courage et abnégation et vous êtes aujourd'hui un exemple. Il est normal que*

vous soyez à l'honneur. » Entourée de plusieurs élus et de l'équipe du centre communal d'action sociale, Christine Charles détaillait ensuite avec humour le parcours de chaque couple en dévoilant quelques anecdotes. Puis, ce fut au tour de Marie-Angélique Valente d'être mise à l'honneur dans le cadre de la médaille de la famille. « *Dévouement, courage et ténacité* » sont les mots utilisés par la première adjointe pour qualifier le parcours exemplaire de cette mère de famille contrainte, suite au décès de son mari, d'élever seule ses cinq enfants. Tout le monde recevait une belle composition florale avant de se retrouver, avec leurs proches, autour d'un apéritif d'honneur.



Noces d'or :

Damien et Mireille Mathieu,
mariés le 24 août 1963
René et Victorine Tedeschi,
mariés le 4 septembre 1963
Étienne et Simone Painelli,
mariés le 26 octobre 1963

Noces de diamant :

Humbert et Jeanne Tavernelli,
mariés le 6 juin 1953

Médaille de la famille :

Marie-Angélique Valente
qui a élevé 5 enfants

Sainte-Barbe : les pompiers maintiennent la tradition

Tradition immuable chez les sapeurs pompiers, la cérémonie de la Sainte-Barbe a été célébrée comme il se doit à la caserne de Carros. Après la levée des couleurs et la revue des troupes, les élus présents procédaient à la remise des grades, galons et écussons sous la houlette du capitaine Pommereau. Puis, ce fut l'instant le plus émouvant de cette cérémonie avec le dépôt d'une gerbe devant la stèle du souvenir rendant



hommage aux soldats du feu trop tôt disparus. Le chef de centre prenait ensuite la parole pour dresser un bilan de la caserne, honorer la mémoire d'Olivier, Tony et Jérôme, mettre à l'honneur les nouveaux venus et surtout rappeler quelles étaient les valeurs essentielles des sapeurs pompiers. Dans la foulée, Antoine Damiani félicitait ces derniers pour le travail accompli au quotidien, lui qui célébrait cette Sainte-Barbe pour la dernière fois en qualité de maire : « *Je suis venu vous témoigner la reconnaissance de la collectivité et plus largement de la population. Je suis un peu ému car j'ai des souvenirs exceptionnels de cette caserne avec les chefs de centre qui s'y sont succédés.* » À ce sujet, la caserne de Carros sera prochainement baptisée « caserne Georges Braquet » du nom de son tout premier capitaine.

Vie de la cité

CARROS parmi les futures destinations touristiques des TOUR-OPÉRATEURS



Si notre village recèle bien des atouts et des richesses patrimoniales, encore faut-il le faire savoir aux touristes qui se rendent sur la Côte d'Azur ! C'est en partant du constat que notre commune n'était pas suffisamment mise en valeur que l'office de tourisme a convié les tour-opérateurs, responsables d'agences de voyage et croisiéristes du département pour une journée de découverte. L'objectif ? Faire de Carros village une destination de premier choix proposée par les professionnels du tourisme. Une vingtaine d'entre eux, ainsi qu'un représentant du comité régional du tourisme, avaient répondu présent. Accueillis par Christine Charles (première adjointe), Claude Renaudo (adjointe à la culture) et l'équipe de l'office de tourisme, ils ont commencé la journée par un café à la villa Barbary avant de découvrir l'atelier d'artiste de Dominique Landucci et la vue panoramique imprenable de la place du Puy. La balade au cœur du village leur a ensuite permis d'admirer les ruelles, l'église Saint-Claude et le château qui abrite le centre international d'art contemporain. Après la pause déjeuner, direction Saint-Jeannet pour la découverte de cet autre village perché considéré comme la porte des Baous. Au menu : dégustation de vins et de fromages locaux. Apparemment, les professionnels du tourisme sont repartis enchantés de cette visite puisque des sorties touristiques seront prochainement organisées selon deux options : la demi-journée à Carros village ou la journée avec un combiné Carros-Saint-Jeannet. Ces « formules » devraient être proposées aux touristes dès le printemps prochain.



Depuis 2004, le recensement est devenu annuel. À Carros, la collecte se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de la population. En cinq ans, tout le territoire est pris en compte, les résultats du recensement étant calculés sur un échantillon de 40 % de la population ainsi constitué. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, vous recevrez les questionnaires du recensement. Ainsi, du 16 janvier au 22 février 2014, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec leur photo et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le

logement, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, les questionnaires remplis, sous enveloppe, peuvent être confiés à une personne de l'immeuble qui les remettra à l'agent recenseur, ou retournés directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ces questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique et une obligation (loi du 7 juin 1951).

Renseignements en mairie au 04 92 08 44 78



▼ Beau succès pour la bourse aux jouets et vêtements de l'Amicale du personnel

Après avoir été reportée pour cause d'intempéries, la bourse aux jouets et aux vêtements organisée par l'Amicale du personnel de la ville de Carros s'est finalement déroulée en intérieur, au cœur de la salle Ecovie. Une manifestation qui a rencontré un très beau succès populaire, aussi bien auprès des exposants que des visiteurs venus en nombre déambuler entre les stands et chercher la bonne affaire.



▲ Rencontre instructive entre élèves et anciens combattants

Dans le cadre de l'exposition *Les as de la première guerre mondiale*, trois classes de l'école Boris Vian se sont rendues en mairie pour découvrir les panneaux documentaires relatifs à l'aviation de guerre avant de rencontrer des représentants d'associations patriotiques, qui ont raconté leurs souvenirs de cette période. La délégation était accompagnée de Christine Charles (première adjointe) et Tony Rayé (adjoint aux anciens combattants).

▼ Un loto et une expo pour les Niçois

La très active association des *Niçois du canton* avait une actualité chargée en cette fin du mois de novembre. Quelques jours après le vernissage de l'exposition intitulée *Les re-créations des Niçois du canton en récréation* au forum Jacques Prévert (peinture sur verre, métal, porcelaine, tissu), était en effet organisé le grand loto annuel au restaurant *Lou Castelet*. Il a réuni une centaine de personnes dans une bonne humeur générale. Outre les parties de loto, la journée était marquée par une dégustation de cidre et de ganses fabriquées par des bénévoles.



▲ Les tatamis en fête pour le tournoi Di Costanzo

Près de 200 judokas des catégories poussin et poussine issus de 23 clubs du département s'étaient donné rendez-vous sur les tatamis de la halle aux sports pour la 24^e édition du tournoi Di Costanzo, organisé par le club de Carros Judo. Cette compétition devenue au fil des ans incontournable s'est déroulée dans un état d'esprit irréprochable et le club du président Jean-François Salou s'est classé à une honorable 7^e place. Au terme de la remise des prix, un cadeau fut remis à Mme Di Costanzo pour sa fidélité au club carrossois. Une belle réussite pour l'équipe de Carros Judo qui travaille d'arrache-pied à l'organisation de cette belle fête sportive !

▼ Carros Dipéo fête le beaujolais

Afin de fêter comme il se doit l'arrivée tant attendue du beaujolais nouveau, l'association Jumelage Carros Dipéo organisait sa traditionnelle dégustation de ce fameux vin de primeur autour d'un buffet campagnard. Dans l'après-midi, après que les convives s'étaient régalés, le sympathique Tony DJ animait avec entrain l'assemblée venue également danser. L'intégralité des bénéfices récoltés par cette association au travers de ses actions est reversée au village de Dipéo (Burkina Faso). Ainsi, elle a contribué cette année à l'achat d'une moto pour relier les hameaux alentour.



En images



▲ Les collégiens ont chaussé leurs baskets !

Il y avait une sacrée ambiance sur les installations du complexe Pierre Jaboulet à l'occasion du traditionnel cross du collège Paul Langevin ! Après la course des 6^e le matin, l'après-midi était consacrée à celle des 5^e, qui constituait une nouveauté. L'organisation de cette compétition conviviale et bon enfant était assurée en partie par une classe de 4^e formée aux premiers secours. Tout au long de la journée, ces élèves ont joué le rôle de secouristes, reporters mais aussi assuré la distribution de la collation et tenu le stand santé. Au moment de la remise des récompenses, l'équipe d'EPS du collège ainsi que l'ensemble des collégiens pouvaient avoir le sourire.



▲ La compagnie F s'invite à Spinelli !

Programmée deux fois cette saison à la salle J. Gréco, la compagnie F s'est installée pendant une semaine à l'école Spinelli pour une résidence qui a permis aux élèves (120 de Spinelli et 3 classes de Paul Éluard) de s'initier à la danse contemporaine. Après avoir participé à plusieurs ateliers, les enfants ont présenté devant leurs camarades une chorégraphie mêlant danse contemporaine et musique classique, encouragés par les comédiens de la compagnie. Avec un tel projet, le forum Jacques Prévert réaffirme sa volonté d'associer l'œuvre artistique à l'éducation.



▲ Brazil !

À côté de ses activités de capoeira, le groupe Nação Pernambuco autour du Mestre Negro Dinho organisait le temps d'une journée un stage de danses. Au programme : makulele, forró, samba, maracatu... de quoi initier une vingtaine de capoeiristes et d'amateurs aux danses traditionnelles brésiliennes. Le dojo du gymnase de Carros a été à cette occasion emplí d'une ambiance rythmée et endiablée.

▼ Oscarr invitée vedette de La Passerelle

Pendant le mois de novembre, *La Passerelle* accueillait de nombreuses œuvres réalisées par les artistes de l'association de plasticiens *Oscarr*. Pour l'occasion, les locaux du centre social étaient exceptionnellement ornés des peintures et sculptures issues de l'artothèque d'*Oscarr*. Lors du vernissage de l'exposition, Dominique Landucci est venu jouer un petit air de violon.



▲ Jardins partagés : les ruches relais installées

Comme annoncé dans le *Carros Infos* du mois dernier, la ville de Carros et l'association *Jardins partagés*, en partenariat avec la *Ligue de protection des abeilles*, ont entrepris l'installation de ruches relais dans les jardins partagés de la commune : Jeoffret, la chapelle et le village. Cette installation s'est faite dans la bonne humeur en présence de Luc Canavesio (*Jardins partagés*), Jean Franzin et Chantal Aymé (*Ligue de protection des abeilles*).



Regard sur...

De passage à Carros à l'occasion de la *Féerie de Noël*, le personnage le plus populaire auprès des enfants nous a accordé quelques minutes d'interview avant de repartir pour préparer sa grande tournée du 25 décembre. Il faut dire que le programme de ce personnage aussi

Entretien exclusif avec... le Père Noël



mystérieux qu'attachant est particulièrement chargé en cette période : «*Vous savez, il y a beaucoup de travail pour que tout soit prêt le 24 décembre au soir, lorsque je devrai déposer les cadeaux au pied des sapins. Nous avons reçu énormément de lettres des enfants du monde entier. Heureusement, je peux compter sur mes fidèles lutins pour m'aider à préparer les cadeaux.*» L'an passé, le secrétariat du Père Noël avait

reçu en France 1,7 million de lettres et mails. Les enfants y faisaient la liste des cadeaux tant désirés mais certains s'excusaient aussi de ne pas avoir toujours été très sages. Heureusement, le Père Noël est compréhensif et généreux : «*Lorsque je me rends dans les écoles, les crèches ou dans les animations de Noël comme ici à Carros,*

les enfants me confient des secrets mais je n'ai pas le droit de les dévoiler. Ils me disent aussi les cadeaux qu'ils aimeraient voir au pied du sapin et j'essaie de les combler... Même si parfois, je dois leur expliquer qu'on ne peut pas tout avoir et qu'il faut savoir être raisonnable.»

«C'est la magie de Noël !»

S'il garde le mystère sur son âge, le Père Noël accepte de nous en dire un peu plus sur sa tenue rouge et blanche si caractéristique : «*Il s'agit de mon habit traditionnel et j'y tiens beaucoup, d'autant plus qu'il me tient chaud lorsque la température est très froide. De plus, les enfants me reconnaissent immédiatement avec ces vêtements.*» Des enfants avec qui il entretient depuis de nombreuses années un rapport très privilégié : «*Je les aime tous et je sais que pour eux la période de Noël représente quelque chose de très particulier : je le vois dans leurs yeux qui brillent.*» Alors que notre cher Père Noël s'apprête à quitter Carros, nous brûlons néanmoins d'envie de lever quelques secrets. Comment fait-il à livrer autant de cadeaux dans autant de maisons en une seule nuit ? Comment fait-il pour rentrer dans les habitations qui n'ont pas de cheminée ? Comment fait-il pour connaître les goûts et les envies des enfants qui ne lui ont pas écrit de lettre ? Comment fonctionne son traîneau volant tiré par les rennes ? À toutes ces questions, le Père Noël nous répond dans un grand sourire : «*C'est la magie de Noël !*»



Vie économique

Les pharmacies Le Vaillant et Ferri fusionnent !

Depuis quelques jours, la pharmacie Le Vaillant accueille ses clients dans des locaux plus spacieux et avec davantage de personnel. Dans le cadre de la réorganisation de la répartition des pharmacies sur le territoire national souhaitée par le

gouvernement pour satisfaire au mieux les besoins de santé publique, les deux pharmacies du cœur de ville (Ferri et Le Vaillant) ont en effet décidé de fusionner. Jean-Claude Ferri ayant fait valoir ses droits à la retraite, la pharmacie de l'avenue des Cigales a définitivement fermé ses

portes. Mais les clients de cette officine n'ont aucun souci à se faire puisque le personnel de la pharmacie Ferri ainsi que l'intégralité des fichiers informatiques (données personnelles, historique des achats) ont été transférés à la pharmacie Le Vaillant. Celle-ci s'est donc tout naturellement agrandie grâce à l'acquisition de 50m² de locaux

supplémentaires accolés à l'officine, jusqu'alors occupés par le laboratoire d'analyses médicales. Désormais, la superficie de la pharmacie Le Vaillant est de 240 m². Avec l'arrivée du personnel de la pharmacie Ferri, l'effectif total est porté à 17 personnes. Cette fusion permet en outre d'améliorer la qualité des services, notamment avec la livraison gratuite à domicile. Enfin, il n'y aura plus d'alternance pour les gardes du samedi après-midi. La pharmacie Le Vaillant est désormais ouverte aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi
8h30-12h15 / 14h30-19h15
Samedi
8h30-12h15 / 14h30-18h30

Pharmacie Le Vaillant
Centre commercial
04 93 29 18 33

LAURENCE ESTHÉTIQUE prend soin de vous

Après avoir obtenu son CAP esthétique et suivi des formations spécifiques, Laurence Gea a décidé depuis quatre ans de se lancer dans les métiers de l'esthétique, d'abord à domicile et en free-lance. Depuis quelques semaines *Laurence esthétique* propose désormais ses services au sein du salon situé au 13 avenue des Cigales. Parmi les nouveautés figurent notamment l'extension de cils et les tatouages. Mais toutes les autres prestations en matière d'esthétique sont également assurées par Laurence : épilation, maquillage, blanchiment dentaire, soins du visage, dermographie, beauté des mains et des pieds. Sans oublier toutes les prestations en termes d'onglerie. En outre, *Laurence esthétique* récompense la fidélité de ses clientes avec une réduction de 5€ pour tout parrainage.



Laurence esthétique - Salon d'esthétique, 13 avenue des Cigales
Tél. 06 29 11 74 36

Vie économique



DU NOUVEAU à l'alimentation générale-primeur du Bali !

Après six années passées en qualité de directeur dans la grande distribution, Julien Doudeau avait envie de se lancer dans une nouvelle aventure en prenant en main son propre commerce. Depuis peu, il est donc le nouveau propriétaire de l'alimentation générale-primeur du Bali, aux Rosemarines (Plans de Carros). S'il a repris une enseigne existante, Julien a décidé d'y mettre en œuvre son savoir-faire dans le domaine de l'alimentation et de proposer quelques nouveautés. Parmi celles-ci, notons l'implantation d'une nouvelle gamme de produits d'épicerie fine et de produits italiens (salés et sucrés), le développement d'une gamme de produits frais emballés de qualité supérieure en charcuterie et pâtes fraîches, l'arrivée d'une nouvelle gamme de vins de producteurs ou encore des plats cuisinés en traiteur de la mer. Un service de livraison à domicile a également été mis en place. Enfin, les horaires ont été élargis avec notamment une ouverture 7j/7 et un service de dépôt de pain le lundi.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 7h30-13h / 15h30-19h30
Samedi 7h30-19h30 non-stop
Dimanche 7h30-13h

Alimentation générale-primeur du Bali
Les Rosemarines - RD1
Tél. 04 93 29 10 60



VAVAP'S : première boutique de cigarettes électroniques à Carros

Depuis quelques mois, beaucoup de fumeurs sont devenus des... vapoteurs ! La cigarette électronique s'est en effet développée, à tel point que l'on compte aujourd'hui de plus en plus de boutiques dédiées aux e-cigarettes. À Carros, Maéva Wilzius est la première à ouvrir un commerce entièrement dédié à la cigarette électronique. Après avoir travaillé dans différents secteurs de la vente (alimentaire, vestimentaire, restauration rapide), cette Carrossoise souhaitait réellement ouvrir sa propre boutique. Le développement de la cigarette électronique lui a donné l'idée de créer sa société. *Vavap's* propose des e-cigarettes à la vente mais également des accessoires et des recharges (e-liquides) aux multiples arômes (fruits exotiques, fruits à coques et torréfiés, plantes et agrumes). L'actualité de *Vavap's* et les offres promotionnelles sont à retrouver sur le facebook de la boutique.

Vavap's - Centre commercial
Tél. 09 84 51 49 13

Vie économique



MCM Pro installe son siège à Carros

Dès le mois de janvier, l'entreprise *MCM Pro*, basée à Cagnes-sur-Mer mais qui disposait jusqu'alors d'un dépôt et d'un bureau administratif à Carros, va installer son siège social à l'Espace Carros, au début de la zone industrielle. Un déménagement qui paraît logique tant le directeur et gérant de la société Malik Kethiri est lié à la commune. Après avoir été déclarant de douane en Tunisie, celui-ci s'est en effet installé à

Carros lors de son arrivée en France. Dans le métier depuis 2000, il a créé *MCM Pro* en 2010. L'entreprise compte quatre salariés dont un architecte. Elle intervient dans les domaines suivants : aménagement intérieur et extérieur, isolation thermique, phonique et acoustique, ravalement de façade. La société de Malik Kethiri travaille à la fois pour les particuliers et les collectivités. De nombreux chantiers carrossois sont d'ailleurs l'œuvre de *MCM Pro*. On citera notamment les travaux menés dans les écoles et dans les jardins, la rénovation du Promontoire, les chantiers du forum Jacques-Prévert, du club *Amitié&Loisirs*, de l'amphithéâtre de la villa Barbary, de la tribune du stade de foot, de la place du 8 mai, du parking du centre commercial, etc. Dernier chantier d'envergure réalisé par *MCM Pro* sur la commune : la rénovation complète de la façade de l'hôtel de ville.

MCM Pro - ZI - Espace Carros
Tél. 04 93 73 19 89 / 06 0104 16 75

DC NETTOYAGE prend soin de votre intérieur

Après avoir travaillé dans le domaine du nettoyage des plages pour *Veolia* puis au service des espaces verts de la commune de Carros, Christopher D'Ancona a décidé d'ouvrir sa propre société de nettoyage. Équipé de tout le matériel nécessaire, il intervient au domicile des particuliers ou auprès des entreprises (bureaux, locaux). *DC Nettoyage* assure également l'entretien des immeubles pour les copropriétés. Fort de sa double expérience, Christopher D'Ancona propose en outre ses services pour l'entretien des jardins (taille, élagage, etc.) Son rayon d'intervention va de Menton à Antibes, en passant par Nice et bien sûr Carros. *DC Nettoyage* est à votre disposition pour vos besoins courants ou exceptionnels.



DC Nettoyage
Tél. 07 77 25 57 91



Vie économique

Les étals de Noël animent les **COMMERCE DES ROSEMARINES**

L'espace d'une journée, l'esprit de Noël s'est répandu sur les commerces du Bali. Organisée par l'association contre la dystonie et les affections neuromusculaires (Adan) avec les commerçants des Rosemarines, cette animation menée au profit du Téléthon a mis une belle ambiance sur le parking situé devant les commerces des Plans de Carros. Au programme : démonstration de « dog dance », danse country, zumba, gymnastique rythmique, musique africaine, DJ et chanteuses. Et pour se régaler en regardant les animations : dégustation de chocolat chaud, vente de châtaignes, crêpes et frites... Sans oublier le passage du Père Noël et de la Mère Noël !



6000 CHÉQUIERS PRIVILÈGE OFFERTS par les commerçants carrossois !

Regroupée récemment sous l'appellation « Carros Shopping », l'Union des commerçants et artisans de Carros (Ucac) lance à l'occasion des fêtes de fin d'année sa première grande opération. Depuis le 15 décembre, 6000 chéquiers privilège sont en effet offerts aux clients par les commerçants participants. Plus de 35 enseignes carrossoises ont accepté de jouer le jeu en proposant, via ce chéquier privilège, des offres promotionnelles. Les clients auraient tort de s'en priver, d'autant plus que ces carnets sont gratuits et distribués sur simple demande auprès des commerçants qui participent à l'opération^(*).

(*) Offre limitée à un chéquier privilège par foyer.





Vente - Gestion - Location



C.C le Ball
Lot. les Bovercaillies
06510 Carros les Plans
TEL 04 92 02 01 38

C.C Carros Le Neuf
Rue de Fleurière
06510 Carros
TEL 04 97 10 04 58

TEL 06 22 41 14 37
www.fusini-immobilier.com / contact@fusini-immobilier.com

Agence Contesso **ORPI**
Actif - Vente - Gestion immobilière



CARROS ville,
4 pièces beaux volumes, nbr rangements, exposition sud / ouest, lumineux, cave, balcon, belle vue et aperçu mer sans vis à vis, calme, possibilité garage, commerces, écoles, médecin et bus à proximité. A saisir ! 170 000€.

5, av des cigales - Carros - Tél. 04 93 08 10 39

Taxi Pascal



Carros

06 84 84 14 84
Transport médical

TAXI PHILIPPE



+33 (0)6 60 67 06 06
+33 (0)4 93 29 12 48

www.carrosserie-fechino.fr
CARROSSERIE
Fechino
Expertise toutes marques
Véhicules de prestige
Restores - Tuning



Tel. 04 93 08 16 38 - Fax 04 93 73 27 50
531, quartier les Mouranchines - RD1 - 06510 Carros les Plans
carrosserie.fechino@wanadoo.fr

T.T.T.P. PEROTTINO
Terrassement - VRD



Quartier des Rêtes
570, route de Carros
06510 GATTIERES

Téléphone : 04 93 08 60 32
Télécopie : 04 93 08 39 59
e-mail : sarl.perottino@wanadoo.fr

Zone Industrielle de CARROS - 1^{ère} avenue - 18^{ème} Rue - 06510 CARROS



VOTRE PRESTATAIRE INFORMATIQUE SUR CARROS



www.carros-informatique.com

Contactez-nous au **Tel : 04 93 20 39 88**

S.A.R.L. **P.C.AUTOS**
Agent PEUGEOT



Entretien - Réparations
Vente neufs et occasions

Route de la ZAC de la Grave - 06510 CARROS
04 93 29 12 27 - Fax 04 93 29 23 39

NOUVEAU A CARROS



100%Immo
FNAM

4 rue des Arbousiers
06510 Carros
T 04 22 13 54 00
F 04 84 25 21 63

www.100immo.fr
contact@100immo.fr

LE SYNDIC DE COPROPRIETE

- Un service de proximité
- Une transparence financière
- Un suivi technique, financier et juridique de votre résidence
- Une prestation accessible à toutes les copropriétés de 3 à 300 lots

GESTION LOCATIVE

- Le locataire est sélectionné par nos soins
- Nos frais de Gestion sont à 5,5 % TTC
- Les frais d'assurance de loyers Impayés à partir de 3.36 %
- L'état des lieux est effectué par un expert missionné
- Nous assurons un suivi juridique, technique, financier et fiscal de votre patrimoine immobilier géré

TRANSACTION

- 1 seul interlocuteur
- Plus de 500 agences proposent votre bien à leurs clients
- Un accompagnement personnalisé
- Un engagement écrit
- Un professionnalisme reconnu



SNAF

SNAF ROUTES

Terrassements
Revêtements Routiers
Réseaux Divers
Sols Sportifs
Sols Industriels

Z.A. la Grave - B.P. 20
06510 CARROS

04.92.08.20.40 - Fax : 04.92.08.20.69



Des questions qui intéressent les Carrois

Lors du conseil municipal du jeudi 28 novembre nous sommes intervenus sur plusieurs questions qui vous intéressent. Nous essayons en quelques mots de vous en rendre compte de manière objective.

- Vidéo-protection : nous sommes très favorables à son utilisation, nous l'avons d'ailleurs toujours été contrairement aux allégations de certains. Nous sommes également favorables à son extension dans tous les quartiers de la ville. Nous avons demandé si le cimetière était concerné. Il nous a été répondu que NON car il faudra attendre le passage de la fibre optique. Nous avons précisé qu'il existe d'autres solutions techniques qui permettraient de sécuriser le cimetière dès à présent.
- Contentieux financiers Bus VarMer et CCCA : notre position n'a pas changé (quoi qu'en disent certains) à savoir : apaiser la situation, favoriser les arbitrages en particulier celui de

la préfecture et défendre les intérêts de Carros.

- Projet urbain partenarial (PUP) pour les projets immobiliers : village Saint-Pierre et Les Félibres
Ce dispositif permet aux collectivités de faire prendre en charge par les promoteurs ou aménageurs le coût des équipements publics induits par les projets immobiliers (écoles, voirie, assainissement...). Cette participation se fait sur la base d'une négociation. Nous avons demandé des informations sur ces PUP car contrairement à l'esprit de ce dispositif, le permis de construire du projet Saint-Pierre a été délivré avant la signature d'une convention. Ce document constitue généralement l'une des pièces constitutives du dossier de permis de construire. Cela se comprend car une fois le permis délivré, la commune n'est plus en position de force pour négocier et ainsi faire prévaloir au mieux les inté-

rêts de la collectivité. Contrairement à ce qui a été affirmé, il était tout à fait possible de réaliser deux PUP ou alors d'attendre la signature du PUP commun aux deux projets avant de délivrer un seul des permis. Nous pensons que la collectivité aurait pu obtenir plus dans ces conditions. C'est ce qui se fait ailleurs, les permis ne sont délivrés qu'après l'adoption du PUP. Nous ne comprenons pas cette précipitation.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

**Charles Scibetta,
Jean Cavallaro,
Patricia Franco,
Michel Cuoco**

Contacts :
Tél. 06 60 51 44 70
Mail : elus@carros-ensemble.com
www.carros-ensemble.com

En ces temps de fête, et puisque l'occasion m'est donnée de pouvoir enfin continuer mes articles sur *Carros Infos*, je tenais à rassurer les Carrois qui pensaient que notre liste « Carros pour tous » de droite n'existait plus. Conseillère municipale UMP, je suis toujours là.

Je me demande si je suis la seule à me promener dans les rues de Carros pour voir combien les rues, les trottoirs, les espaces verts, les bâtiments publics (gymnase, écoles...) auraient besoin d'être entretenus... Que l'on ne me dise pas que depuis que nous sommes passés à la métropole nous n'avons

plus compétence pour les rues et trottoirs... Ces dégradations ne se sont pas faites en un jour !

Il me semble que cela serait si simple de s'occuper de l'existant plutôt que de faire du tape à l'œil ! Idem pour nos agents communaux... Ont-ils vraiment les moyens et le matériel pour travailler dans les meilleures conditions ?

C'est un peu comme les projets immobiliers des Plans prévus fin 2015, aurons-nous construit une autre école pour recevoir toute cette population ? Où sera construite la crèche ? La gendarmerie ?

Carros les Plans doit rester un endroit tranquille, urbanisé certes mais en cohérence avec son histoire et son identité... C'est mal parti ! Arrêtons les dégâts !

En attendant de reprendre les discussions pour l'année prochaine, profitez de cette fin d'année pour passer de bonnes fêtes de Noël sereins et en communion avec tous ceux que vous aimez ou qui nous ont malheureusement quittés.

**Estelle Borne
Conseillère municipale UMP
07 81 62 51 68**

vision plus
OPTICIENS

CHÈQUE CADEAU
OPTIQUE **50€**

11 av des cigales - 06510 Carros - Tél : 04 93 08 10 02

Chauffage Climatisation

A.L.O.

VMC - Chauffage - Ventilation - Climatisation - Plomberie
Chaudières à bois - Plancher chauffant - Photovoltaïque

numéro : 06 95 23 77 39 - tél : 06 71 11 25 86
mail : carl.alo@orange.fr

CARROSSERIE FALLARA
Réparations toutes marques de véhicules

Tél. : 09 67 13 47 29
998 Route de Grenoble - 06570 COLOMARS
Fax : 04 93 08 47 29 - carrosseriefallara@gmail.com

09 53 53 77 41 - 06 47 93 12 13 - defiproxi@free.fr

15 ans d'expérience à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE

Du lundi au samedi de 9h à 21h
DEFIPROXI - CARROS

Vente PC - Dépannage informatique à domicile
Formations, initiations, diagnostics et conseils

MCM Pro

AMÉNAGEMENTS
INTERIEUR & EXTERIEUR

Bâtiment - Villa - Collectivité

ENERGIE CONTACT Tél/Fax : 04 93 73 19 89

Plomberie - Climatisation - Vmc

Marchal sébastien 06 08 91 39 99
Bowden nicolas 06 29 10 22 98
climcontact@gmail.com

ACT

www.act-cars.com
06 11 12 11 64

C.S.A.E. SOUDURES

INOX - ALU - ACIER

CHAUDRONNERIE - TOILES FINES
FERRONNERIE - SERRURERIE

04 93 08 10 02

Trapani-La Rocca

CONSTRUCTION ARTISANALE - REHABILITATION

Tel. 04 93 29 07 15 - Fax 04 93 08 12 89 - espace@trapani-larocca.fr
Zone artisanale "La Croix" - 06510 CARROS

LOCATION GENERALE DE MATERIEL

Outils-Loc

998 Route de Grenoble 06570 COLOMARS 04 93 08 91 61
FAX 04 93 29 19 45

STATION SERVICE
SNC JOSEBE BUCCHI & FILS

Plan de Carros
04 93 08 10 99

Chez **DEUN'S**

Place des Plans de Carros

HORAIRES
06 68 72 46 45 PIZZERIA

PRO CLEAN AZUR

Particuliers, professionnels, bureaux, institutions, etc.
04 42 50 89 43 - tél : 04 93 29 32 04 - proclean@orange.fr

LA BOITE A SANDWICHES

Camion chez Patrick 6h à 16h

Sandwiches - Frites - Pâtisseries - Boissons

Rond Point la Mandia à l'entrée de la Zone Industrielle

PLAN BEAUTÉ
Ouvert dès 8h30
Les Rosemarines Carros les plans

SOINS
UVA
CILS
ONGLES
VISAGE
ÉPILATION

04 93 29 06 79

COSTANTINO PLOMBERIE

Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Rénovation
Chimie - Thermique chauffage

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
alain.costantino@orange.fr

Pompes Funèbres des Oliviers

Tél. : 04 93 08 49 02

Les Remparts
5 avenue des Cigales - 06510 Carros

www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES 24h/24

ade
AMBULANCES

4, rue des artisans
06510 CARROS

04.93.08.75.56
email : judeambulances@orange.fr

SAY MONN
Style

-15% sur les colorations
offre valable jusqu'au 28/02/2014

1130 route départemental 11 - 06510 Carros
Tél. 04.92.02.15.81



Allo !

Mairie de Carros

04 92 08 44 70

Numéros d'astreinte

- Élus 06 70 04 18 90
- Une question à Nice Côte d'Azur 39 06

Urgence

- Pompiers 18 et 112
- Gendarmerie 17 ou 04 93 08 71 32
- Police municipale 04 93 08 81 64
- SAMU 04 93 92 55 55
- Centre Antipoison 04 91 75 25 25

Gardes pharmacies

Dimanche 22 décembre

Cap 3000 - St-Laurent du Var 04 93 31 30 29

Mercredi 25 décembre

Aéroport - Terminal 2 04 93 21 39 92

Dimanche 29 décembre

Pharmacie de Gattières 04 93 08 61 73

Mercredi 1er janvier

Aéroport - Terminal 2 04 93 21 39 92

Dimanche 5 janvier

Carrière - Carros 04 93 08 13 45

Dimanche 12 janvier

Panorama - Aspremont 04 97 02 08 55

Dimanche 19 janvier

La Plaine - St-Martin-du-Var 04 93 08 90 19

Dimanche 26 janvier

Le Vaillant - Carros 04 93 29 18 33

Une question sur :

Allo Mairies
3906
NICE CÔTE AZUR



NAISSANCES

Le maire présente ses félicitations aux heureux parents de :

Manon GRAS, le 29 juin

Sarah CHIKHI, le 29 octobre

Dragan PELCAT, le 30 septembre

Thomas PALLANZI FERRERI, le

Kaloyan IVANOV, le 8 octobre

30 octobre

Andréa PAETA, le 28 octobre

DÉCÉS

À Sébastien Ferderin, décédé accidentellement le 3 février 2003

À mon fils adoré. Combien d'années ont passé sans jamais t'oublier ? J'ai toujours autant de peine, comme au premier jour. Que la vie est triste sans toi. Nous ne t'oublierons jamais. Nous t'embrassons tous, ta mère, ta famille et tes amis. Coucou à Xavier, j'espère qu'il y a un monde meilleur là-haut.



PETITES ANNONCES

Loue studio meublé 35 m² dans villa indépendante, Carros les Plans. Parking et jardin. 500€ + charges. TÉL. 06 87 40 74 44

Loue garage Le Promontoire, 100€. TÉL. 09 52 32 26 04

À vendre parking extérieur, 4 allée des Lavandes, 6000€. TÉL. 06 28 84 19 86

Vends fraiseuse-perceuse Comall sur pied, photo sur demande, 700€. TÉL. 06 62 83 13 39

Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder sur Carros centre, temps complet ou partiel. TÉL. 04 93 08 88 39

Assistante maternelle agréée dans villa dispose d'une place immédiatement. Nombreuses sorties, activités, éveil.

TÉL. 06 70 98 37 72

Retraitée propose à personne seule chambre spacieuse et au calme à Carros ville. TÉL. 06 80 01 69 75

Homme de 75 ans, libre, retraité cadre de la fonction publique, 1,68m, sportif, recherche amie 60/70 ans pour sorties, loisirs et plus si affinités. TÉL. 06 59 91 87 28



Offre d'emploi

Mairie de Carros

Direction de l'éducation - Service CAJIP

Cherche vacataire pour accompagnement à la scolarité 3 soirs par semaine de 16h30 à 18h sur Carros ville de janvier à juin 2014. Rémunération 15 euros nets de l'heure.

Envoyer courrier et CV à service CAJIP - 5 bd de la colle belle - 06510 Carros. Renseignements ; 06 80 93 97 53

Mots croisés

- 1 • Conçu pour amuser les enfants
- 2 • Grand panier du Père Noël rempli de jouets
- 3 • Ruminant qui tire le traîneau
- 4 • Décore le sapin
- 5 • Conifère aux aiguilles persistantes
- 6 • Véhicule du Père Noël
- 7 • Dessous, on s'y embrasse
- 8 • Mois de Noël
- 9 • Donnent des couleurs aux sapins
- 10 • Offerts à Noël
- 11 • Au pied du sapin
- 12 • Fête célébrée le 25 décembre
- 13 • Au sommet du sapin
- 14 • Petite figurine en terre cuite
- 15 • Tombe en hiver
- 16 • Aide le Père Noël à faire les paquets cadeaux
- 17 • C'est par là qu'arrive le Père Noël dans les maisons



Jeu des 7 différences



Meilleurs vœux 2014

**Le maire
et son conseil municipal
vous souhaitent une bonne
et heureuse année 2014**

**Cérémonie des vœux à la population
Vendredi 3 janvier 2014 à 18h30
Salle Juliette Gréco**



École Louis Flot



Salle Sports



Mairie André Verdier



Piscine municipale - Pansgoix



Centre culturel - La Penneville



Centre international d'art contemporain

**Renseignements
04 92 08 44 70
www.ville-carros.fr**

